



## MAIRIE DE NANTERRE

Direction de l'Aménagement  
Service Urbanisme Opérationnel  
et Réglementaire

### ARRETE DU MAIRE

**Objet** : Arrêté portant attribution des numéros de voirie – PC 92050 21 T0135 et 92050 21 T0136

### LE MAIRE

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-28, et R. 2512-6 à R. 2512-14 ;

**Considérant** qu'il y a lieu de prendre les dispositions nécessaires à la numérotation des constructions à venir, prévues dans le cadre des permis de construire n°92050 21 T0135 et 92050 21 T0136, respectivement octroyés le 12/07/2022 ;

**Considérant** qu'il convient d'attribuer des adresses aux accès des constructions depuis les voies, afin d'en permettre la localisation et par conséquent la desserte ;

### ARRETE

**Article 1** : Conformément au plan joint :

- accès au bâtiment A : 132 rue des Potagers,
- accès au bâtiment B : 102 rue des Potagers,
- accès bâtiment C : 130 rue Rosa Parks,
- accès local transformateur : 141 rue des Potagers.

**Article 2** : La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales. Elle est exécutoire à compter de sa réception.

**Article 3** : La Directrice Générale des Services de la mairie, et toutes les autorités administratives compétentes sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Nanterre, le 10 AVR 2024



Le Maire de Nanterre,

Raphaël ADAM